

**APPEL A PROJETS
POUR LE DEVELOPPEMENT DE PLANS SOLAIRES
PHOTOVOLTAIQUES TERRITORIAUX,
D'ETABLISSEMENTS ET DE FILIERES**

Délai de réponse :

1^{ère} tranche : 19 novembre 2009

2^{ème} tranche : 4 décembre 2009

3^{ème} tranche : 15 janvier 2010

4^{ème} tranche : 15 février 2010

En partenariat avec :



REGION POITOU-CHARENTES

APPEL A PROJETS POUR LE DEVELOPPEMENT DE PLANS SOLAIRES TERRITORIAUX, D'ETABLISSEMENTS ET DE FILIERES

1.Contexte

Depuis 2004, l'excellence environnementale est une priorité de la Région Poitou-Charentes qui a engagé de nombreuses actions pour protéger la biodiversité, encourager l'agriculture biologique, réduire les consommations d'énergie, développer les énergies renouvelables et l'habitat durable, soutenir les éco-industries et faire émerger des innovations comme la voiture électrique.

Le plan énergie solaire lancé par la Région en janvier 2008 vise à développer la production d'énergie renouvelable photovoltaïque (électricité solaire), renforcer l'autonomie énergétique des territoires, constituer une filière énergie solaire complète et compétitive en région Poitou-Charentes et créer 1 000 emplois directs dans ce secteur.

Le plan énergie solaire régional a pris une nouvelle ampleur avec la mise en place du prêt énergie solaire régional adossé aux ressources de la Banque Européenne d'Investissement (des projets sont en cours en région pour plus de 200 M€, représentant 32 MWc de puissance soit la moitié des objectifs fixés pour 2012) et avec les nouvelles perspectives de déploiement de la filière industrielle photovoltaïque grâce à l'appel à projets lancé en janvier 2009.

Un travail d'évaluation du potentiel solaire régional a été mené avec le concours de l'ADEME Poitou-Charentes et de l'AREC, qui laisse présager un potentiel de production solaire électrique de l'ordre de 2,7 Gigawatts en région.

La Région a donc décidé de se doter de nouveaux objectifs plus ambitieux à l'issue de la réalisation des objectifs initialement fixés (65 MWc qui pourraient être atteints dès fin 2010, soit avec 2 ans d'avance) afin d'offrir aux industriels qui s'implanteront en région des perspectives de développement rassurantes pour l'établissement d'une filière industrielle pérenne et compétitive. **Un objectif de 270 MWc (soit 10% du potentiel solaire régional) pour la période 2011-2015 a été fixé lors de la Commission Permanente du 31 août 2009.**

Les enjeux pour la Région sont que Poitou-Charentes devienne durablement une région leader et en pointe dans le domaine de l'énergie solaire photovoltaïque, à tous les échelons de la chaîne de valeur : recherche et développement, formation, production des panneaux et des équipements, production d'électricité solaire.

2.Objectifs de l'appel à projets

Le présent appel à projets, conformément à la décision 09CP0308 de la Commission Permanente du 28 septembre 2009, a pour objet d'encourager et de faciliter la mise en place de plans solaires à l'échelle des territoires, des entreprises et des filières

professionnelles, à l'image du plan énergie solaire initié par la Région en janvier 2008.

La finalité de cet appel à projets consiste à :

-faciliter la mise en place de plans solaires par les collectivités, les entreprises et les filières professionnelles, **notamment par un accompagnement en phase amont d'évaluation du potentiel solaire, de définition des besoins potentiels, de la capacité des réseaux et de diagnostics des projets d'équipement ;**

-animer et coordonner le développement des projets au niveau régional, afin de **faciliter la coopération entre acteurs** et assurer une croissance durable de la filière régionale ;

-faciliter l'accès aux aides et outils de soutien au développement de la production d'électricité solaire en région.

L' appel à projets est constitué de 3 volets :

-plans solaires territoriaux mis en place par des collectivités qui souhaitent se mobiliser : communes, communautés de communes, communautés d'agglomération, pays, départements ;

-plans solaires d'établissements, à l'image des plans de déplacement d'entreprises, mis en œuvre par des entreprises, associations, fondations, structures para-publiques, etc. ;

-plans solaires de filières, pour encourager l'émergence de projets concertés et innovants à l'échelle des secteurs d'activité (industrie, secteur logistique, tourisme, commerce et distribution, artisanat, etc.)

3.Accompagnement et modalités de l'appel à projets

Les projets retenus au titre du présent appel à projets seront accompagnés et orientés vers les dispositifs régionaux de soutien au développement de la filière solaire, en particulier :

-participation au plan énergie solaire régional 2009-2012

-soutien technique à la mise en place de plans solaires, notamment par la participation à des réunions thématiques ;

-aide à l'évaluation du potentiel solaire et à la réalisation de diagnostics, dans le cadre des modalités prévues par le Fonds Régional d'Excellence Environnementale Poitou-Charentes¹ dans le cadre du partenariat avec l'ADEME ;

-accès facilité aux autres dispositifs de soutien au développement de l'énergie solaire en région : prêt énergie solaire régional avec la Banque Européenne d'Investissement, participation à la Société Coopérative d'Intérêt Collectif Poitou-Charentes Energies Renouvelables, accès au CAE croissance verte pour les collectivités et les associations, etc.

Les candidatures sont à adresser à la Région, au moyen du formulaire ci-joint à remplir et à renvoyer avant le :

-19 novembre 2009 pour les projets qui seront accompagnés dès décembre 2009,

¹ Taux d'aide jusqu'à 50% ou 70% selon la nature des études réalisées

-4 décembre 2009 pour les projets qui seront accompagnés dès janvier 2010,
-15 janvier 2010 pour les projets qui seront accompagnés dès février 2009
-15 février 2010 pour les projets qui seront mis en œuvre à partir du deuxième trimestre 2010,

Les candidatures sont à envoyer à l'adresse suivante :

plansolaire@cr-poitou-charentes.fr

ou

- Appel à projets plans solaires -
15 rue de l'ancienne comédie – BP 575 – 86021 Poitiers Cedex.

REGION POITOU-CHARENTES
APPEL A PROJETS POUR LE DEVELOPPEMENT DE PLANS SOLAIRES
PHOTOVOLTAIQUES TERRITORIAUX, D'ETABLISSEMENTS ET DE FILIERES

1) Identité

Raison sociale :

Adresse :

.....
.....

Personne contact :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél :

email :

2) Projet proposé

Plan solaire territorial

Plan solaire d'établissement

Plan solaire de filière

Préciser le périmètre concerné par le projet :

(exemple : patrimoine communal, un ou plusieurs sites de production, etc.)

Avez-vous déjà initié une démarche de développement de la production d'énergie solaire ?

(exemple : évaluation du potentiel solaire, réalisation d'une installation photovoltaïque, formation des personnels, etc.)

Décrivez brièvement votre projet ainsi que le calendrier de réalisation souhaité

(exemple : il s'agit d'évaluer le potentiel solaire de la commune au cours du premier trimestre 2010, etc.)

